

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Prérequis entre cours .....	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Formations ultérieures accessibles .....	5
- Gestion et contacts .....	5
- Infos pratiques .....	6

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès en études européennes vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des études européennes ;
- un accès direct au master en études européennes.

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des études européennes, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en études européennes, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en études européennes.

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les études européennes, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en études européennes.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux études européennes, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en études européennes.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux études européennes avec rigueur.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique d'études européennes, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux études européennes.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

2 3

#### o Année 1 - mineure en études européennes

● LEURO1201	Fondements de l'intégration européenne: histoire, géographie, culture, structures	Bernard Coulie, Vincent Dujardin	37.5h	5 Crédits	1q	X	
● LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Erica Durante, Vincent Engel	30h	5 Crédits	2q	X	
● LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard	40h	5 Crédits	1q	X	

#### o Année 2 - mineure en études européennes

● LEURO1301	Questions d'actualité européenne	Jean De Ruyt	22.5h	3 Crédits	2q	X	X
● LEURO1302	Economie européenne	Nicolas Bednar	30h	4 Crédits	1q	X	
● LEURO1401	Initiation à l'information et à la documentation européenne	Yves Conrad	15h	3 Crédits	2q	X	
● LDROI1226L	Droit de l'Union européenne (Cours magistral sans exercices pratiques)	Paul Nihoul, Anne-Lise Sibony	45h	5 Crédits	2q	X	X

#### ⊗ Cours au choix

- Les étudiants de BAC3 DROIT inscrits à la mineure EURO et qui ont déjà suivi dans leur majeure en BAC2 DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1304 "Pluralisme et diversité culturelle en Europe" à la place de LDROI1226L. - Pour les étudiants POLS, le cours LPOLS1323, qui fait partie de la mineure EURO et de la majeure POLS, restera inscrit dans leur mineure en BAC2. Ces étudiants pourront prendre le cours LEURO1304 comme cours à option dans leur majeure en BAC3.

⊗ LEURO1304	Pluralisme et diversité culturelle en Europe	Anne-Sophie Gijs, Luuk van Middelaar	30h	5 Crédits	2q	X	X
-------------	--	--------------------------------------	-----	-----------	----	---	---

## Prérequis entre cours

---

Un document [prerequis-2015-min-leuro100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

## Cours et acquis d'apprentissage du programme

---

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [ prog-2015-fsa1ba ]
- > Bachelier en philosophie [ prog-2015-filo1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [ prog-2015-roge1ba ]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [ prog-2015-soca1ba ]
- > Bachelier en information et communication [ prog-2015-comu1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [ prog-2015-rom1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [ prog-2015-germ1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2015-arke1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2015-reli1ba ]
- > Bachelier en sciences biomédicales [ prog-2015-sbim1ba ]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [ prog-2015-edph1ba ]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [ prog-2015-farm1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [ prog-2015-clas1ba ]
- > Bachelier en sciences informatiques [ prog-2015-sinf1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [ prog-2015-hori1ba ]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [ prog-2015-ecge1ba ]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [ prog-2015-huso1ba ]
- > Bachelier en histoire [ prog-2015-hist1ba ]
- > Bachelier en sciences mathématiques [ prog-2015-math1ba ]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [ prog-2015-spol1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [ prog-2015-lafr1ba ]
- > Bachelier en droit [ prog-2015-droi1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure en études européennes est une mineure d'ouverture. Elle est accessible à tous les bacheliers de l'UCL pour autant que son cursus principal le permette. Aucun prérequis n'est nécessaire, le nombre d'inscrits n'est pas limité.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le tableau récapitulatif présentant les programmes de bacheliers UCL et les différentes mineures auxquelles ces programmes donnent l'accès via la page :

<https://www.uclouvain.be/programme-mineures-2014.html>

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis au master 120 en études européennes (EURO2M) organisé par l'Institut d'études européennes de l'UCL.

### GESTION ET CONTACTS

#### Gestion du programme

Entité de la structure EURO

Acronyme	<b>EURO</b>
Dénomination	Ecole interfacultaire en études européennes
Adresse	Place des Doyens 1 bte L2.01.03 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 85 50 - Fax 010 47 85 49

Site web <https://www.uclouvain.be/euro.html>

Secteur Secteur des sciences humaines (SSH)

Faculté Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Commission de programme Ecole interfacultaire en études européennes (EURO)

Responsable académique du programme : [Vincent Dujardin](#)

## Personnes de contact

Secrétariat des études : [Nadine Gelinne](#)

Secrétariat administratif : [Beata Dunaj](#)

## INFOS PRATIQUES

---

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalités d'organisation

• **Responsable académique:** prof. Vincent Dujardin

• **Informations pratiques:** [Nadine Gelinne](#)

• Tous les jours, sauf le jeudi, de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30

Place des Doyens, 1 - 2ème étage, bureau B.235

Tél : 010/47 84 88

#### 2. Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant du programme de bachelier à l'UCL.

#### 3. Inscription à la mineure

• En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

• En BAC3

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde bloc annuel (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

Information sur le contenu du programme: [Nadine Gelinne](#) : 010/47 84 88

#### 4. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure est sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

#### 5. Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la faculté d'origine.

---

## Horaire des cours

### 1. [Consultation de l'horaire de cours](#)

### 2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de sa faculté d'origine et l'autorisation du responsable académique de la mineure en études européennes.

Personne de contact pour les modifications de programme, responsable administrative : [Nadine Gelinne](#)

---

## Inscription aux activités de la mineure

### 1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).  
Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

### 3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

---

## Supports disponibles

Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiants sur les supports disponibles.

---

## Organisation des examens

### 1. Inscription aux examens

Informations sur les démarches administratives à effectuer pour l'inscription aux examens :

L'étudiant inscrit à la mineure en études européennes prend une inscription auprès de sa faculté d'origine et remplit le formulaire "habituel" mis à sa disposition par la faculté.

Les listes de passage des examens oraux sont confectionnées par EURO. Les étudiants ne doivent pas s'inscrire au préalable.

L'étudiant est invité à consulter les valves de l'Institut d'études européennes (2ème étage, Place des Doyens, 1 à proximité du bureau B.235) ou le site de [l'Institut d'études européennes](#) .

L'étudiant doit, dans un second temps, vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées aux valves papiers de l'Institut d'études européennes.

### 2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.uclouvain.be/euro> et aux valves de l'Institut et du Département. Des informations pourraient également être envoyées par e-mail sur l'adresse e-mail UCL des étudiants.